



Bulletin Officiel

N°7478 Lundi 03 novembre 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES
VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025

3

DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

5

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

8

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD - SODIS SICAR

10

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD - SODIS SICAR

11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

12

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 01/09/2025)

ANNEXE II

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- AMEN BANK SUBORDONNE 2025-2

ANNEXE III

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER

- SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL -SOTEMAIL

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الي 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقا لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من 1 جويلية 2025.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الالكتروني <https://jibaya.tn> ، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحمولة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقرّ الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أفريل 2025 للحضور يوم 23 أفريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أفريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛
 - الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أفريل 2025 للحضور يوم 28 أفريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أفريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛
 - الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أفريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛
 - الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أفريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الآجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.
- وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.

وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح في خرق لأحكام الفصول 107 و108 و115 و116 و117 و140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تم تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و4 و6 و6 مكرر و7 و8 و11 و14 و20 و26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و 52 و 111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و 54 و 73 و 74 و 76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام التراتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD
SODIS SICAR**

SIÈGE SOCIAL : COMPLEXE ADMINISTRATIF RUE MANSOUR ELHOUCHE- 4100 MÉDENINE

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 14 Novembre 2025 à 9h à l'Hôtel DJERBA RESORT sis à Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Statuer sur la décision de continuité de l'activité de la société;
2. Pouvoir pour formalités.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD

SODIS SICAR

SIÈGE SOCIAL : COMPLEXE ADMINISTRATIF RUE MANSOUR ELHOUGH- 4100 MÉDENINE

SODIS SICAR publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale extraordinaire le 14 Novembre 2025.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir examiné la situation de la société et le Plan de Redressement présenté par le Conseil d'Administration, décide la continuité de l'activité de la société.

Cette résolution, mise au vote, est

DEUXIÈME RÉOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour faire dépôt ou publication que besoin sera.

Cette résolution, mise au vote, est

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	130,107	130,157
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	182,269	182,339
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	142,702	150,185	150,257
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	164,100	164,184
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	155,173	155,240
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	161,729	161,812
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	147,225	147,282
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	60,551	60,580
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	44,670	44,693
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	143,750	151,790	151,867
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	132,966	133,027
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	132,737	132,807
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	114,499	114,563
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	106,237	106,288
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	107,256	107,309
16	ATTUARI PREMIUM SICAV	ATTUARI GESTION	08/08/25	-	101,005	101,047
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
17	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	23,257	23,267
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	161,555	161,626
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	153,112	153,144
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,710	14,717
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	224,842	224,961
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	126,027	126,081
23	ATTUARI FCP OBLIGATAIRE	ATTUARI GESTION	23/08/21	125,088	131,841	131,900
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	18,409	18,419
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	117,222	117,281
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	112,497	112,558
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,489	2,493
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	83,499	83,566
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	171,907	172,102
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	130,204	130,370
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	138,284	138,350
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	193,097	193,704
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	703,126	704,496
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	157,031	157,289
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	223,730	223,382
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	129,820	130,067
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	184,233	184,473
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	215,036	215,029
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	196,226	196,218
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	34,294	34,417
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	116,003	116,027
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,338	1,340
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,450	1,450
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	106,461	106,629
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 955,683	2 964,946
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	324,270	328,318
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	4,098	4,112
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,539	3,545
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	53,507	53,960
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,569	1,571
51	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,552	1,552
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,627	1,628
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	20,617	20,764
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	16,259	16,341
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	20,973	21,170
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 398,684	6 423,230
SICAV ACTIONS						
57	UBCH-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	105,131	127,774	127,887
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,747	1,757

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	114,272	114,320
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	101,623	101,674
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	108,443	108,500
62 ATTUJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTUJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	105,696	105,745
63 SICAV AXIS TRÉSorerIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	112,340	112,391
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITALAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	107,578	107,634
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	104,089	104,138
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	109,218	109,277
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	108,674	108,729
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	106,555	106,598
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	106,822	106,869
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	105,621	105,676
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	109,933	109,981
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	105,390	105,443
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	106,056	106,067
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	109,531	109,574
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	104,793	104,842
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	116,013	116,066
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	107,982	108,035
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	112,133	112,187
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	107,940	107,995
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 059,581	1 060,135
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 705,832	10 710,557
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	106,455	106,507
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM*	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	108,119	108,270
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	102,386	102,522
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	74,009	74,006
87 SICAV BNA	BNA CAPITALAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	151,222	151,414
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,883	17,896
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	389,611	390,337
90 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 822,152	2 824,980
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	69,276	69,240
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	55,214	55,208
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	116,510	116,571
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	20,940	21,008
96 ATTUJARI FCP CEA	ATTUJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	20,920	20,981
97 ATTUJARI FCP DYNAMIQUE	ATTUJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,219	18,242
98 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	109,501	109,572
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	99,106	98,896
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	104,455	104,215
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	121,170	121,136
102 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	118,868	119,034
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,708	14,704
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	119,397	119,698
105 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	97,633	97,921
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	117,684	117,643
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	137,790	137,878
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	188,506	188,771
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITALAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	186,234	187,223
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	235,183	236,645
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	213,758	214,919
112 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	208,879	210,139
113 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,618	34,983
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 438,577	12 549,752
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	123,725	123,853
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 361,617	6 443,146
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,870	12,945
118 FCP SECURITE	BNA CAPITALAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	194,855	195,095
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	14 092,967	14 163,866
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 596,959	12 614,057
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 313,254	11 411,904
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 286,237	12 396,949
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 446,734	11 553,032
124 FCP PROSPER + CEA	BTk CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,730	12,832
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	126,610	127,761
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	115,384	115,912
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	134,331	134,410
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 305,695	1 309,711
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie - DAAM Tamweel-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Kheireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences,El Menzah,1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

Visa du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné

« Amen Bank Subordonné 2025-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amen Bank réunie le **24/04/2025** a autorisé l'émission d'emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés ou autres en une ou plusieurs tranches pour un montant maximum de 300 millions de dinars valable jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025, et elle a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank réuni en date du **13/10/2025** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **Amen Bank Subordonné 2025-2** » d'un montant de 100 millions de dinars par Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	TMM + 1,65%	Annuel constant de la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	TMM + 1,75%	Annuel constant de la 3 ^{ème} à la 7 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2025-2 » est d'un montant de **100 000 000 dinars**, divisé en 1 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « Amen Bank Subordonné 2025-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **10/11/2025** et clôturées au plus tard le **24/11/2025**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de l'émission (100 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 d'obligations subordonnées.

En cas de non-placement intégral de l'émission au **24/11/2025**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par « Amen Bank » à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

But de l'émission :

« Amen Bank », de par son statut de banque, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la banque de renforcer davantage ses fonds propres nets en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt :** Amen Bank Subordonné 2025-2
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par **MAC SA** intermédiaire en bourse

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/11/2025**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **24/11/2025**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **1,65% brut l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **165 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

- **Pour la catégorie B, d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **1,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **175 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription la catégorie et le type de taux à adopter.

Païement :

Les intérêts seront payés à terme échu le **24/11** de chaque année pour les deux catégories A et B.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **24/11/2026** pour les deux catégories A et B.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **24/11/2026** pour la catégorie A et le **24/11/2028** pour la catégorie B.

La dernière échéance est prévue pour le **24/11/2030** pour la catégorie A et **24/11/2032** pour la catégorie B.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit **20 DT** par obligation subordonnée.

Cet amortissement commencera à partir de la première année pour la catégorie A et à partir de la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24/11/2030** pour les obligations de la catégorie A et le **24/11/2032** pour celles de la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre 2025 à titre indicatif, qui est égale à 7,738% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,388% pour la catégorie A et de 9,488% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,65%** pour la catégorie **A** et **1,75%** pour la catégorie **B**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de

- **5 ans** pour la catégorie A ;
- **7 ans dont 2 ans de grâce** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne :

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :

• Rang de créance :

En cas de liquidation de « Amen Bank », les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « Amen Bank 2025 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2025-2 » est émis **par Appel Public à l'Epargne**. Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes, à tout investisseur intéressé.

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de MAC SA, Intermédiaire en Bourse sis à Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac, d'Amen Invest, intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2025 – 2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Amen Bank**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres :

Il existe sept (7) emprunts obligataires subordonnés en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers. Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt subordonné, « Amen Bank » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « MAC SA » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné «Amen Bank Subordonné 2025-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

« Amen Bank » s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Amen Bank Subordonné 2025-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « rang de créance » ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **24/10/2025** sous le **n°25-1164**, du document de référence « Amen Bank 2025 » enregistré auprès du CMF en date du **13/10/2025** sous le **n°25-007**.

La présente note d'opération et le document de référence « Amen Bank 2025 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Amen Bank, à Avenue Mohamed V - 1002 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue de Lac Constance, les Berges du Lac, d'Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn, sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn et sur le site d'Amen Invest : www.ameninvest.net.

AVIS DES SOCIÉTÉS

Informations Post AGO

Société Moderne de Céramique -SOMOCER **Siège social : MENZEL HAYET – 5033 MONASTIR**

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 Octobre 2025, la société SOMOCER publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des administrateurs

I-Les Résolutions Adoptées :

Projet de la 1^{ière} résolution :

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 2^{ème} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 3^{ème} résolution :

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes établis en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

L'intéressé qui a participé à l'opération ou qui y a un intérêt n'a pas pris part au vote, ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et majorité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 4^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen du rapport d'expertise judiciaire établi par M. Hechmi Maalel et oumar Ghoumrassi, experts désignés par ordonnance n°10906 du 04/12/2024 du Président du Tribunal de Première Instance de Monastir, approuve la décision du Conseil d'Administration relative à la réévaluation de l'actif immobilisé sur la base des valeurs réelles déterminées par l'expert.

Les biens concernés et leurs nouvelles valorisations sont les suivants :

- ✓ Terrains (6 titres fonciers totalisant 179 877 m²) : 33 009 825 Dinars

L'Assemblée approuve également l'enregistrement de la plus-value dégagée, s'élevant à 32 169 705 Dinars, au compte "Réserve spéciale de réévaluation" parmi les capitaux propres dans les états financiers arrêtés au 31/12/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 5^{ième} résolution :

Après lecture et approbation du rapport de gestion et après lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2024 un résultat net déficitaire s'élevant à – 28 822 390.262 dinars.

Projet de la 6^{ième} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2024 s'élevant à -28 822 390.262 dinars sur le compte résultat reporté, dont -6 272 571.159 dinars en amortissement différé.

Résultat net de l'exercice 2024	-28 822 390,262
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 5 du PV DE L'AGO du 31-07-2024	-6 682 739,623
Résultat reporté 2024	-35 505 129,885

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 7^{ième} résolution : Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 8^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale décide de ne pas allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 9^{ième} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 10^{ième} résolution :

Après avoir constaté l'expiration des mandats de l'ensemble des administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

Conseil d'administration	Qualité	Représenté par
Mr Abdelmajid Aoudni	Président	Lui-même
Société AGRIMED	Membre	Mr Yassine Laamouri
Société AB Corporation	Membre	Mr Walid Ammous
Mr Riadh Jaidane	Membre	Lui-même
Mme Saba Abdennadher	Membre	Lui-même
M.Hédi Béchrif	Membre	Lui-même
M.Jamil Sebaii	Membre	Lui-même

L'Assemblée Générale fixe la durée du mandat de l'ensemble des administrateurs à **trois ans**, correspondant aux exercices **2025, 2026 et 2027**. Ces mandats arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur l'exercice 2027.

Tous les nouveaux membres du conseil, présents lors de l'assemblée, attestent ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance et acceptent leur mandat d'administrateur.

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le conseil d'administration de procéder au lancement d'un appel à candidature pour la désignation de deux administrateurs indépendants devant siéger à son conseil d'administration pour un mandat de trois ans qui ne peut être renouvelé qu'une seule fois. La liste des candidats admis à concourir sera transmise pour avis au CMF.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 11^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'une assemblée électorale d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires s'est tenue le 24 juillet 2025 aux bureaux de la société sis à L'avenue de la Bourse Immeuble saphir Bloc B N° B21 les berges du lac 2 – Tunis et que tous les actionnaires minoritaires se sont absentés.

Pour le défaut de quorum, l'Assemblée Générale Ordinaire charge le conseil d'administration de procéder à l'application des procédures édictées par la décision générale du conseil du marché financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation du représentant des actionnaires minoritaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 12^{ème} résolution :

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2024, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 13^{ème} résolution :

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 un résultat net déficitaire s'élevant à **-48 575 849 Dinars**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 14^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Bilan Après Affectation du résultat comptable (AGO du 24 Octobre 2025)

Exercice 2024

Exprimé en Dinars Tunisien

Actifs	2024 (après affectation)	2023 (après affectation)
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 785 707	1 785 707
Moins : amortissements	-1 523 716	-1 470 834
Immobilisations corporelles	190 128 294	155 266 936
Moins : amortissements	-107 485 051	-100 938 386
Immobilisations financières	66 260 053	66 941 019
Moins : provisions	-5 165 101	-1 437 643
Total des actifs immobilisés	144 000 186	120 146 800
Autres actifs non courants	2 188 980	4 894 364
<u>Total des actifs non courants</u>	146 189 166	125 041 164
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
• Stocks	39 067 336	49 878 392
Moins : provisions	-1 359 722	-1 486 396
• Clients et comptes rattachés	35 505 208	48 186 773
Moins : provisions	-14 376 963	-13 626 740
• Autres actifs courants	24 899 013	20 905 335
Moins : provisions	-1 340 617	-949 372
• Autres actifs financiers	17 943 680	13 786 707
• Liquidités et équivalents de liquidités	818 104	407 034
<u>Total des actifs courants</u>	101 156 039	117 101 732
Total des actifs	247 345 205	242 142 896

Bilan Après Affectation du résultat comptable (AGO du 24 Octobre 2025)**Exercice 2024****Exprimé en Dinars Tunisien**

Capitaux Propres et Passifs	2024 (après affectation)	2023 (après affectation)
Capitaux propres		
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	-1 000 000	-1 000 000
Réserves	22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres	8 840 740	9 115 022
Réserve spéciale de réévaluation	32 169 705	
Résultats reportés	-35 505 130	-6 682 740
Total des capitaux propres après affectation	68 029 282	64 956 250
Passifs		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts	59 761 859	59 319 168
Provisions pour risque	5 723 986	3 826 925
Total des passifs non courants	65 485 845	63 146 094
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 425 394	39 456 910
Autres passifs courants	13 989 383	12 596 777
Autres passifs financiers	43 484 312	44 884 746
Concours bancaires	16 930 988	17 102 119
Total des passifs courants	113 830 077	114 040 552
Total des passifs	179 315 922	177 186 646
Total des capitaux propres et des passifs	247 345 204	242 142 896

III-Etat d’évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

En dinars En KDT	Capital Social	Réserves légale	Réserves Statutaires	Réserves Fond social	Réserves spéciales de réévaluation	Prime d'émission	Prime de fusion	Actions Propres	Subvention d'investissem ent	Réserves spéciales de réinvestissem ent	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres après affectation (2021)	40 656	4 066	1 082	500		14 756	2 965	-1 000	1 592	7 000	11 137		82 753
Quote part Subvention d'investissement exercice 2022									-175				
Affectation Réserves fond social				-500									
Résultat de l'exercice 2022												-5 914	
Capitaux propres avant affectation (2022)	40 656	4 066	1 082	0		14 756	2 965	-1 000	1 417	7 000	11 137	-5 914	76 164
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 06-07-2023)											-5 914	5 914	
Capitaux propres après affectation (2022)	40 656	4 066	1 082	0		14 756	2 965	-1 000	1 417	7 000	5 224	0	76 164
Subvention d'investissement exercice 2023									698				
Résultat de l'exercice 2023												-11 906	
Capitaux propres avant affectation (2023)	40 656	4 066	1 082	0		14 756	2 965	-1 000	2 115	7 000	5 224	-11 906	64 956
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO du 31-07-2024)											-11 906	11 906	
Capitaux propres après affectation au 31-12-2023	40 656	4 066	1 082	0		14 756	2 965	-1 000	2 115	7 000	-6 683	0	64 956
Quote part Subvention d'investissement exercice 2024									-274				
Réserves spéciales de réévaluation légales					1 772								
Réserves spéciales de réévaluation libres					30 398								
Résultat de l'exercice 2024												-28 822	
Capitaux propres avant affectation (2024)	40 656	4 066	1 082	0	32 170	14 756	2 965	-1 000	1 841	7 000	-6 683	-28 822	68 029
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO du 24 Octobre 2025)											-28 822	28 822	
Capitaux propres après affectation au 31-12-2024	40 656	4 066	1 082	0	32 170	14 756	2 965	-1 000	1 841	7 000	-35 505	0	68 029

IV-Liste des Administrateurs

N°	Administrateur	Représentant	Qualité	Activité principale dans la sté ou dans l'une de ses filiales	Mandat Conseil SOMOCER	Mandat dans d'autres conseils d'administration
1	M. Abdelmadjid Aoudni	Lui-même	Président du conseil d'administration	D.G de la sté AB-corporation	2025-2026-2027	SOTEMAIL/SANIMED
2	Ste AGRIMED	Yassine Laamouri	Administrateur	La fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires	2025-2026-2027	SANIMED
3	Sté AB- Corporation	Walid Amous	Administrateur	Réalisation de toutes études économiques & financières	2025-2026-2027	SOTEMAIL/SANIMED/AGRIMED
4	M.Riadh Jaidane	Lui-même	Administrateur	Directeur Général Ste SOMOCER & SOTEMAIL	2025-2026-2027	SOTEMAIL/SANIMED
5	Mme. Sabaa Abdennadher	Lui-même	Administrateur	PDG - Sanimed France	2025-2026-2027	SOTEMAIL/SANIMED
6	M.Jemil Sebi	Lui-même	Administrateur	Directeur Général Adjoint -SMC	2025-2026-2027	Néant
7	M. Hédi Ben chérif	Lui-même	Administrateur	Gérant de le sté Fineva	2025-2026-2027	Néant

AVIS DES SOCIÉTÉS

Informations Post AGO

Société Tunisienne d'Email -Sotemail
Siège social : MENZEL HAYET – 5033 MONASTIR

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 Octobre 2025, la société SOTEMAIL publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des administrateurs

I-Les Résolutions Adoptées :

Projet de la 1^{ière} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine sa tenue tardive par rapport aux délais légaux et donne quitus au conseil d'administration de ce retard enregistré par rapport aux délais impartis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 2^{ième} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 3^{ième} résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établis en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

L'intéressé qui a participé à l'opération ou qui y a un intérêt n'a pas pris part au vote , ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et majorité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 4^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen du rapport d'expertise judiciaire établi par M. Hechmi Maalel et oumar Ghoumrassi, experts judiciaires désignés par ordonnance n°10904 du 19/12/2024 du Président du Tribunal de Première Instance de Monastir, approuve la décision du Conseil d'Administration relative à la réévaluation de l'actif immobilisé sur la base des valeurs réelles déterminées par l'expert, conformément au décret -loi N° 21-2021 en date du 28-12-2021 relatif à la loi des finances de l'année 2022 et la note comptable N°5

Les biens concernés et leurs nouvelles valorisations sont les suivants :

- ✓ Terrain (1 titres foncier usine Souassi : 52 817 m²) : 5 809 870 Dinars.
- ✓ Constructions à usage industriel et logistique : 25 063 500 Dinars.

L'Assemblée approuve également l'enregistrement de la plus-value dégagée, s'élevant à 23 031 972 Dinars, au compte "Réserve spéciale de réévaluation" parmi les capitaux propres dans les états financiers arrêtés au 31/12/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 5^{ème} résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2024 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2024 un résultat net déficitaire s'élevant à **-14 524 033.770** dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 6^{ème} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2024 s'élevant à **-14 524 033.770** dinars sur le compte résultat reporté, dont **- 3 448 394.609** dinars en amortissement différé.

Résultat net de l'exercice 2024	-14 524 033,770
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 5 du PV DE L'AGO du 31 juillet 2024	-21 023 855,828
Résultat reporté 2024	-35 547 889,598

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 7^{ème} résolution :

Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 8^{ème} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 9^{ième} résolution

L'Assemblée Générale décide de ne pas allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 10^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le conseil d'administration de procéder au lancement d'un appel à candidature pour la désignation de deux administrateurs indépendants devant siéger à son conseil d'administration pour un mandat de trois ans qui ne peut être renouvelé qu'une seule fois. La liste des candidats admis à concourir sera transmise pour avis au CMF.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 11^{ième} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Bilan Après Affectation du résultat comptable (AGO du 24 Octobre 2025)

Exercice 2024

(Exprimé en dinars tunisien)

Actifs	2024 (après affectation)	2023 (après affectation)
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	284 452	248 027
Amortissements	(233 150)	(211 654)
Immobilisations corporelles	104 620 893	84 549 304
Amortissements	(36 036 744)	(36 713 505)
Immobilisations financières	12 784 914	13 019 191
Provision	(3 147 146)	(1 708 193)
Total des actifs immobilisés	78 273 219	59 183 170
Autres actifs non courants	3 003 295	5 690 348
Total des actifs non courants	81 276 514	64 873 518
Actifs courants		
Stock	24 341 544	27 161 772
Provisions sur stocks	- 686 300	- 513 448
Clients & comptes rattachés	26 103 158	38 142 638
Provisions pour dépréciation des clients	(4 824 271)	(3 930 628)
Autres actifs courants	14 955 067	9 713 126
Autres actifs financiers	697 168	6 946 974
Liquidités et équivalent de liquidités	217 186	363 672
Total des actifs courants	60 803 552	77 884 106
Total des actifs	142 080 066	142 757 624

Bilan Après Affectation du résultat comptable (AGO du 24 Octobre 2025)		
Exercice 2024		
(Exprimé en dinars tunisien)		
Capitaux propres		
Capital social	34 513 514	34 513 514
Réserves & primes liées au capital	13 643 376	13 643 376
Autres capitaux propres	694 570	873 569
Réserves spéciale de réévaluation légale	7 013 452	0
Réserves spéciale de réévaluation libre	16 018 520	0
Résultats reportes	(35 547 890)	(21 023 856)
Total des capitaux propres après affectation	36 335 543	28 006 603
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunt	40 710 165	38 207 356
Autres passifs non courants	1 803 213	1 415 721
Total passifs non courants	42 513 378	39 623 077
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattaches	16 248 032	23 466 103
Autres passifs courants	11 177 548	10 492 711
Concours bancaires et autres passifs financiers	35 805 565	41 169 129
Total des passifs courants	63 231 145	75 127 943
Total des passifs	105 744 523	114 751 020
Total des capitaux propres et des passifs	142 080 066	142 757 623

III-Etat d’évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

En dinars	Capital Social	Primes d'émissions	Réserve légale	Subvention d'investissement	Réserve spéciale de réévaluation	Résultat reportés	Résultat de l'exercice
Capitaux propres après affectation (2022)	34 513 514	12 986 487	656 890	1 052 568		(11 256 225)	-
Quote part Subvention d'investissement exercice 2023				(178 999)			
Résultat de l'exercice 2023							(9 767 631)
Capitaux propres avant affectation (2023)	34 513 514	12 986 487	656 890	873 569		(11 256 225)	(9 767 631)
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 31-07-2024)						(9 767 631)	9 767 631
Capitaux propres après affectation (2023)	34 513 514	12 986 487	656 890	873 569		(21 023 856)	-
Quote part Subvention d'investissement exercice 2024				(178 999)		0	
Réserve spéciale de réévaluation légale					7 013 452		
Réserve spéciale de réévaluation libre					16 018 520		
Résultat de l'exercice 2024							(14 524 034)
Capitaux propres avant affectation (2024)	34 513 514	12 986 487	656 890	694 570	23 031 972	(21 023 856)	(14 524 034)
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 24-10-2025)						(14 524 034)	14 524 034
Capitaux propres après affectation (2024)	34 513 514	12 986 487	656 890	694 570	23 031 972	(35 547 890)	-

IV-Liste des Administrateurs

N°	Administrateur	Représentant	Qualité	Activité principale dans la sté ou dans l'une de ses filiales	Mondât Conseil SOTEMAIL	Mandat dans d'autres conseils d'administration
1	M. Abdelmadjid Aoudni	Lui-même	Président du conseil d'administration	D.G de la sté AB-corporation	2023-2024-2025	SOMOCER / SANIMED
2	Ste SOMOCER	Riadh Jaidane	Administrateur	La fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires	2023-2024-2025	SANIMED / SMC
3	Ste SOMOCER	Walid Zayene	Administrateur	La fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires	2023-2024-2025	SANIMED/SMC
4	Sté AB-Corporation	Walid Amous	Administrateur	Réalisation de toutes études économiques & financières	2023-2024-2025	SOMOCER/SANIMED/AGRIMED
5	Mde. Sabaa Abdennadher	Lui-même	Administrateur	PDG - SANIMED France	2023-2024-2025	SOMOCER / SANIMED
6	ATD SICAR	Ichraf Ben Sidrine	Administrateur	Sociétés D'investissement à capital risque	2023-2024-2025	SOMOSAN/SANIMED/AGRILAND/PLASTICUM/BATINIOX/Office Plast
7	ATD SICAR –	Seifeddine Bejaoui	Administrateur	Sociétés D'investissement à capital risque	2023-2024-2025	SOMOSAN/SANIMED/AGRILAND/PLASTICUM/BATINIOX/Office Plast
8	M. Faouzi Karoui	Lui-même	Administrateur Représentant des petits porteurs	Assistant universitaire	2023-2024-2025	Néant.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis Carthage-

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mme Abir MATMTI et Mr Adel Rekik représentants respectivement les sociétés d'expertise comptable : Conseil Audit Formation & Cabinet ADR Auditing and Advising.

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
<u>Actifs Non Courants</u>				
Ecart d'acquisition		28 574 738	27 652 619	18 400 662
Moins : amortissements		<6 431 904>	<5 717 536>	<4 794 921>
		22 142 834	21 935 083	13 605 741
Immobilisations incorporelles		7 929 799	7 492 915	6 570 689
Moins : amortissements		<6 063 086>	<4 978 894>	<4 347 357>
	III.1	1 866 713	2 514 021	2 223 332
Immobilisations corporelles		785 515 524	760 021 091	737 732 142
Moins : amortissements		<318 361 339>	<298 543 131>	<280 067 641>
Moins : dépréciations		<359 128>	<359 128>	-
	III.2	466 795 057	461 118 832	457 664 501
Immobilisations financières	III.3	6 267 887	6 139 054	8 002 227
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>497 072 491</u>	<u>491 706 990</u>	<u>481 495 801</u>
Autres actifs non courants	III.4	16 545 928	14 948 970	14 390 556
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>513 618 419</u>	<u>506 655 960</u>	<u>495 886 357</u>
<u>Actifs Courants</u>				
Stocks		380 470 547	393 575 099	348 449 585
Moins : provisions		<12 276 839>	<12 978 470>	<7 337 786>
	III.5	368 193 708	380 596 629	341 111 799
Clients et comptes rattachés		313 334 237	312 503 738	300 646 371
Moins : provisions		<29 991 316>	<28 746 178>	<26 552 886>
	III.6	283 342 921	283 757 560	274 093 485
Autres actifs courants		108 287 689	77 942 335	77 652 099
Moins : provisions		<5 401 393>	<5 065 093>	<1 469 726>
	III.7	102 886 296	72 877 242	76 182 373
Placements et autres actifs financiers	III.8	35 134 216	41 004 216	8 204 216
Liquidités et équivalents de liquidités	III.9	55 574 577	50 088 043	93 852 674
Moins : provisions		-	<9 064>	-
<u>Total des actifs courants</u>		<u>845 131 718</u>	<u>828 314 626</u>	<u>793 444 547</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>1 358 750 137</u>	<u>1 334 970 586</u>	<u>1 289 330 904</u>

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres</u>	Notes	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Capital social		84 015 979	84 015 979	84 015 979
Réserves légales		8 401 598	8 401 598	8 401 598
Résultats reportés		189 989 591	172 867 563	172 867 563
Réserves consolidés		33 019 527	22 878 852	27 340 984
Subventions d'investissements		3 335 781	3 640 915	2 973 785
Primes d'émission		-	74 957	74 957
Résultat consolidé (part du groupe)		29 630 019	61 608 803	30 316 401
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	348 392 495	353 488 667	325 991 267
Part des minoritaires	III.10	100 476 977	99 163 428	102 649 980
Passifs				
<u>Passifs Non Courants</u>				
Emprunts	III.11	92 194 587	108 972 328	111 177 530
Autres passifs non courants	III.12	4 621 516	3 898 587	5 064 848
Total des passifs non courants		96 816 103	112 870 915	116 242 378
<u>Passifs Courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	228 794 991	234 239 802	201 063 918
Autres passifs courants	III.14	77 013 118	82 378 217	94 931 014
Autres passifs financiers courants	III.15	473 322 389	440 376 437	403 956 674
Concours bancaires	III.16	33 934 064	12 453 120	44 495 673
Total des passifs courants		813 064 562	769 447 576	744 447 279
<u>Total des passifs</u>		909 880 665	882 318 491	860 689 657
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>1 358 750 137</u>	<u>1 334 970 586</u>	<u>1 289 330 904</u>

État de Résultat consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
<u>Produits d'exploitation</u>				
Revenus		462 125 938	444 657 323	977 257 157
Autres produits d'exploitation		1 663 058	3 868 590	4 732 696
Total des produits d'exploitation	IV.1	463 788 996	448 525 913	981 989 853
<u>Charges d'exploitation</u>				
Variation de stock de produits finis et encours		<2 860 389>	23 395 813	22 886 299
Achats consommés de matières et d'emballages	IV.2	<249 338 735>	<274 228 377>	<575 935 735>
Charges de personnel	IV.3	<58 856 958>	<46 964 959>	<107 698 523>
Dot aux amortissements et aux provisions	IV.4	<30 437 490>	<28 776 173>	<70 845 118>
Autres charges d'exploitation	IV.5	<70 042 229>	<61 851 811>	<133 961 511>
Total des charges d'exploitation		<411 535 801>	<388 425 507>	<865 554 588>
Résultat d'exploitation		52 253 195	60 100 406	116 435 265
Charges financières nettes	IV.6	<20 779 471>	<22 320 076>	<50 068 613>
Produits des placements		1 368 921	411 259	2 076 859
Autres gains ordinaires	IV.7	772 178	983 213	6 694 601
Autres pertes ordinaires	IV.8	<340 516>	<1 100 523>	<3 083 771>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		33 274 307	38 074 279	72 054 341
Impôt sur les sociétés		<2 724 458>	<2 342 690>	<4 938 357>
Résultat des activités ordinaires après impôt		30 549 849	35 731 589	67 115 984
Résultat consolidé part du Groupe		29 630 019	30 316 401	61 608 803
Part des minoritaires		919 821	5 415 188	5 507 180

Etat de flux de trésorerie consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	30 549 841	67 115 984	35 731 589
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	30 437 490	70 845 118	28 776 173
Plus ou moins-value de cession	(252 359)	(677 692)	(50 000)
Quote-part des subventions inscrite en résultat	(305 134)	(587 802)	(254 932)
Variation des :			
Stocks	13 104 552	(65 024 242)	(19 898 728)
Créances clients	(830 499)	(36 710 636)	(24 853 269)
Autres actifs	(30 345 354)	(16 672 349)	(16 382 113)
Fournisseurs et autres dettes	(5 444 811)	70 540 743	37 364 859
Autres passifs	(5 365 099)	23 523 052	6 670 256
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (*)</u>	<u>31 548 627</u>	<u>112 352 176</u>	<u>47 103 835</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement pour acquisition des immob. Corp & incorp	(28 266 638)	(58 956 359)	(33 452 294)
Encaissement provenant de la cession d'immob corp et incorp	252 359	803 420	50 000
Enc/Déc provenant de la cession d'immob financières	(128 833)	1 428 764	-
Décaissement pour acquisition des autres actifs NC	(6 488 687)	(13 445 405)	(5 588 220)
Subventions d'investissements	-	1 000 000	-
Décaissement pour acquisition des immob. Financières	-	-	(434 409)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	<u>(34 631 799)</u>	<u>(69 169 580)</u>	<u>(39 424 923)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédit de gestion	16 168 211	44 058 287	9 843 726
Distribution des dividendes	(33 606 392)	(29 405 593)	-
Augmentation de Capital	-	-	25 000 000
Placements (*)	5 870 000	(33 000 000)	(200 000)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement (*)</u>	<u>(11 568 181)</u>	<u>(18 347 306)</u>	<u>34 643 726</u>
Variation de trésorerie	(14 651 353)	24 835 290	42 322 638
Ecart de conversion et variation du périmètre	(420 938)	13 601 566	(1 415 661)
Ecart d'acquisition	(922 119)	(11 518 072)	(2 266 115)
Trésorerie au début de l'exercice	37 634 923	10 716 139	10 716 139
Trésorerie à la clôture de l'exercice	21 640 513	37 634 923	49 357 001

(*) La colonne au 30 juin 2024 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité

Notes aux États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe Société d'Articles Hygiéniques arrêtés au 30 juin 2025, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la Société des Articles Hygiéniques SA (SAH SA) et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, Azur Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, SAH Sénégal, Azur Détergent SA, Azur Industrie Cosmétique, Azur d'Articles Plastiques, SAH de Commerce, TRANSFLECHE et SAH Mauritanie.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 30 juin 2025.

I. Groupe SAH

- Présentation

Le Groupe Société d'Articles Hygiéniques est composé de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA », société mère, et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, Azur Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, Azur Détergents SA, SAH Sénégal, Azur Industrie Cosmétique, Azur d'Articles Plastiques, SAH de Commerce, TRANSFLECHE et SAH Mauritanie.

- Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

Les participations du Groupe se présentent comme suit :

- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Maroc, soit 500.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **83,25%** des actions de sa filiale SAH Algérie, soit 1.089.576 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **60%** des actions de sa filiale SAH Libye, soit 25.200 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH Algérie détient **99,99%** des actions de sa filiale SAH Algérie Distribution, soit 39.996 actions. Étant donné que SAH Algérie est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Algérie Distribution.
- La société SAH SA détient **73,74%** des actions de sa filiale Azur Papier SA, soit 3.429.025 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **74,81%** des actions de sa filiale Azur Détergent SA, soit 7.422.999 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Côte d'Ivoire, soit 213.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **45,95%** des actions de sa filiale SAH Sénégal, soit 150.000 actions (Le capital restant est détenu par les sociétés Azur Papier SA, Azur Détergent SA et SAH Côte d'Ivoire, respectivement à concurrence de 17,77%, 17,77% et 18,51%). Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.

- La société SAH SA détient **99,99%** des actions de sa filiale TRANSFLECHE, soit 299.999 parts sociales. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **55,13%** des actions de sa filiale Azur Industrie Cosmétique, soit 1.719.995 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **52,02%** des actions de sa filiale Azur d'Articles Plastiques, soit 899.995 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **99,92%** des parts sociales de sa filiale SAH de commerce soit 2.498 parts sociales. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **33,34%** des parts sociales de sa filiale SAH Mauritanie soit 47.648 parts sociales. Par ailleurs, la société SAH SA détient le pouvoir de fait d'exercer une influence décisive sur l'orientation de sa gestion opérationnelle et financière. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.

- Méthodes de consolidation

Étant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SAH SA, la méthode de consolidation retenue pour les treize filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Éliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant des transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Éliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 30 juin 2025 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II.2 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Mobiliers et matériels de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Machines de production	6,66%

II.3 Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passive non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II.4 La valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition et comptabilisées selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

II.5 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par les différentes sociétés et les taxes collectées pour le compte de l'État.

II.6 Ecarts d'acquisition

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres de participation, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition. La durée d'amortissement retenue est de vingt ans.

(*) Les écarts d'acquisition bruts constatés en 2025 pour une valeur de 922.119 dinars proviennent des opérations de Rachat des titres des diverses filiales du groupe

III. Notes sur le Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles (en DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 30 juin 2025 à 1.866.713 DT contre 2.514.021 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Conception, marques et brevets	945 510	932 788	995 569
Logiciels	6 311 657	5 846 797	5 114 347
Licences	81 450	81 450	-
Immobilisations incorporelles en cours	591 182	631 880	460 773
Total	7 929 799	7 492 915	6 570 689
Amortissements	<6 063 086>	<4 978 894>	<4 347 357>
Immobilisations incorporelles nettes	1 866 713	2 514 021	2 223 332

III.2 Immobilisations corporelles (en DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 30 juin 2025 à 466.795.057 DT contre 461.118.832 au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Terrains	42 041 795	37 590 164	32 478 168
Constructions	114 544 318	114 246 423	110 331 542
AAI	86 070 526	81 871 284	71 018 481
Equipements de bureaux	2 761 110	2 774 135	2 345 033
Equipements de laboratoire	3 379 119	3 307 627	3 180 069
Installations techniques	29 356 600	30 321 660	34 835 285
Matériel de collecte	51 521	51 521	51 521
Matériel de transport	44 602 580	41 597 779	37 520 107
Matériel informatique	13 215 696	12 881 980	11 172 034
Matériels et outillages industriels	398 706 236	396 622 261	382 000 256
Emballage recuperables identifiables	9 052 263	8 725 431	8 156 401
Immob corp. Avances et acomptes	7 038 080	5 205 568	7 745 064
Immobilisations corporelles en cours	34 695 680	24 825 258	36 898 181
Total	785 515 524	760 021 091	737 732 142
Amortissements	<318 361 339>	<298 543 131>	<280 067 641>
Dépréciations	<359 128>	<359 128>	-
Immobilisations corporelles nettes	466 795 057	461 118 832	457 664 501

III.3 Immobilisations financières (en DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 30 juin 2025 à 6.267.887 DT contre 6.139.054 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Prêts au personnel	740 836	766 967	833 807
Cautionnements	4 290 654	4 144 737	5 762 958
Autres créances à long terme	1 236 397	1 227 350	1 405 462
Total des immobilisations financières	6 267 887	6 139 054	8 002 227

III.4 Autres actifs non courants (en DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2025 à 16.545.928 DT contre 14.948.970 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Charges à répartir	9 620 320	5 701 885	336 280
Frais préliminaires	6 925 608	9 247 085	14 054 276
Total des autres actifs non courants nets	16 545 928	14 948 970	14 390 556

III.5 Stocks (en DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2025 à 368.193.708 DT contre 380.596.629 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Stocks de matières premières	247 707 551	258 225 978	216 084 082
Stocks de pièces de rechanges	33 649 996	32 994 272	31 721 007
Stocks produits finis	97 105 606	100 639 814	100 644 496
Stocks de marchandises	2 007 394	1 715 035	-
Total	380 470 547	393 575 099	348 449 585
Provision matières premières	<8 297 960>	<8 765 225>	<4 470 228>
Provision pièces de rechange	<143 582>	<146 756>	<86 695>
Provision produits finis	<3 835 297>	<4 066 489>	<2 780 863>
Total des stocks nets des provisions	368 193 708	380 596 629	341 111 799

III.6 Clients et comptes rattachés (en DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2025 à 283.342.921 DT contre 283.757.560 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Clients	192 449 828	204 853 278	257 790 478
Client douteux ou litigieux	35 370 041	36 789 451	11 076 408
Clients, effets à recevoir	85 514 368	70 861 009	31 779 485
Total créances brutes	313 334 237	312 503 738	300 646 371
Prov pour dépr. des comptes clients	<29 991 316>	<28 746 178>	<26 552 886>
Total créances nettes	283 342 921	283 757 560	274 093 485

III.7 Autres actifs courants (en DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2025 à 102.886.296 DT contre 72.877.242 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	38 297 991	17 348 702	6 873 915
Etat Impôts et Taxes - Actifs	51 852 956	46 653 843	45 195 293
Charges constatées d'avance	12 176 615	6 321 220	6 764 576
Débiteurs Divers	5 250 421	7 255 441	18 493 771
Créances liées au personnel	709 706	363 129	324 544
Total autres actifs courants	108 287 689	77 942 335	77 652 099
Provision pour dépréciation des autres actifs	(5 401 393)	(5 065 093)	(1 469 726)
Total des autres actifs nets des provisions	102 886 296	72 877 242	76 182 373

III.8 Placements et autres actifs financiers (en DT)

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 30 juin 2025 à 35.134.216 DT contre 41.004.216 DT au 31 décembre 2024. Ils correspondent principalement aux placements liquides des sociétés « SAH SA », « Azur Détergent SA », « Azur Papier SA », « Azur d'Articles Plastiques » et « SAH Algérie ».

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités (en DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2025 à 55.574.577 DT contre 50.078.979 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Liquidités et équivalents de liquidités SAH SA	12 490 041	18 233 943	54 552 140
Liquidités et équivalents de liquidités SAHD Algérie	29 105	95 684	26 750
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Maroc	26 021	18 935	20 147
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Libye	20 139 774	10 845 746	22 099 760
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Papier	9 886 646	10 322 661	9 847 767
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Algérie	2 896 050	5 808 309	746 226
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Détergent	6 302 576	2 256 586	3 275 117
Liquidités et équivalents de liquidités Cote d'Ivoire	240 997	236 847	1 281 052
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Sénégal	453 770	61 244	1 399 814
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Cosmétiques	28 776	229 133	503
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Plastiques	452 596	1 911 459	161 408
Liquidités et équivalents de liquidités Transflèche	30 123	12 556	104 545
Liquidités et équivalents de liquidités SAH de commerce	188 864	54 940	337 445
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Mauritanie	2 409 238	-	-
Total liquidités et équivalents de liquidités bruts	55 574 577	50 088 043	93 852 674
Provision pour dépréciation comptes de liquidités	-	<9 064>	-
Total liquidités et équivalents de liquidités nets	55 574 577	50 078 979	93 852 674

III.10 Capitaux propres (en DT)

Les capitaux propres consolidés après résultat de la période s'élèvent au 30 juin 2025 à 448.869.472 DT contre 452.652.095 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit:

Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Subventions d'investissement	Résultats reportés et réserves consolidés	Résultat de l'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2024 (Part du groupe)	84 015 979	8 401 598	74 957	3 640 915	195 746 423	61 608 801	353 488 673
Situation nette au 31/12/2024 (Part des minoritaires)	-	-	-	-	93 656 239	5 507 183	99 163 422
<i>Affectation du résultat 2024</i>	-	-	<74 957>	-	67 190 941	<67 115 984>	-
Situation nette après affectation du résultat 2024	84 015 979	8 401 598	-	3 640 915	356 593 603	-	452 652 095
Augmentation de capital	-	-	-	-	7 166 787	-	7 166 787
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-
Distribution des dividendes	-	-	-	-	<33 606 392>	-	<33 606 392>
Affectation des réserves légales	-	-	-	-	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
QP subvention d'investissement inscrite en résultat	-	-	-	<305 134>	-	-	<305 134>
Variation d'écart de conversion	-	-	-	-	<5 006 126>	-	<5 006 126>
Ajustements des réserves	-	-	-	-	<2 581 607>	-	<2 581 607>
Situation nette au 30/06/2025	84 015 979	8 401 598	-	3 335 781	322 566 265	-	418 319 623
Résultat au 30/06/2025	-	-	-	-	-	30 549 849	30 549 849
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	84 015 979	8 401 598	-	3 335 781	322 566 265	30 549 849	448 869 472
Part du Groupe	84 015 979	8 401 598	-	3 335 781	223 009 118	29 630 019	348 392 495
Part des minoritaires	-	-	-	-	99 557 147	919 830	100 476 977

III.11 Emprunts (en DT)

Les emprunts s'élèvent au 30 juin 2025 à 92.194.587 DT contre 108.972.328 DT au 31 décembre 2024. Ils se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Emprunts SAH SA	27 912 468	33 437 213	28 758 566
Emprunts Azur Papier	6 054 917	7 005 603	7 934 139
Emprunts SAH Algérie	3 968 765	4 733 070	5 331 954
Emprunts SAH CI	-	-	96 493
Emprunts Azur Détergent	7 954 889	8 161 378	10 769 832
Emprunts SAH Sénégal	7 712 052	11 054 534	12 014 367
Emprunts SAH Transflèche	1 691 953	1 381 441	1 575 543
Emprunts Azur Industrie Cosmétique	29 483 821	34 852 438	36 887 485
Emprunts Azur d'Articles Plastiques	7 415 722	8 346 651	7 809 151
Total des emprunts	92 194 587	108 972 328	111 177 530

III.12 Autres passifs non courants (en DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 30 juin 2025 à 4.621.516 DT contre 3.898.587 DT au 31 décembre 2024. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes filiales.

III.13 Fournisseurs et comptes rattachés (en DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 30 juin 2025 à 228.794.991 DT contre 234.239.802 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Fournisseurs SAH SA	68 574 733	92 402 059	58 354 139
Fournisseurs SAHD Algérie	193 372	201 737	1 466 390
Fournisseurs SAH Maroc	2 663 937	1 805 813	2 876 623
Fournisseurs SAH Libye	8 651 243	2 405 911	8 249 510
Fournisseurs Azur Papier	58 356 711	33 967 402	33 394 501
Fournisseurs SAH Algérie	13 268 570	17 947 115	20 952 275
Fournisseurs SAH CI	5 683 291	6 388 539	8 326 125
Fournisseurs Azur Détergent	37 112 615	35 990 263	32 670 102
Fournisseurs SAH Sénégal	11 699 841	8 515 098	758 999
Fournisseurs Transflèche	830 230	717 340	2 560 568
Fournisseurs Azur Industrie Cosmétique	16 644 979	27 050 797	28 652 819
Fournisseurs Azur d'Articles Plastiques	4 637 816	5 126 330	2 394 553
Fournisseurs SAH de commerce	308 796	1 721 398	407 314
Fournisseurs SAH Mauritanie	168 857	-	-
Total Fournisseurs et comptes rattachés	228 794 991	234 239 802	201 063 918

III.14 Autres passifs courants (en DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2025 à 77.013.118 DT contre 82.378.217 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Charges à payer	19 823 848	18 663 241	15 502 282
Créditeurs divers	11 199 272	22 462 710	17 645 382
Dettes liées au personnel	17 068 333	15 605 965	12 681 031
Dividendes à payer	148 664	372 909	29 646 902
Etat Impôts et Taxes	14 935 024	11 275 226	14 138 892
Ristournes à accorder	13 837 977	13 998 166	5 316 525
Total Autres passifs courants	77 013 118	82 378 217	94 931 014

III.15 Autres passifs financiers courants (en DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 30 juin 2025 à 473.322.389 DT contre 440.376.437 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Autres passifs financiers courants SAH SA	246 275 919	219 631 197	224 015 974
Autres passifs financiers courants Azur Papier	80 924 209	104 626 863	63 930 205
Autres passifs financiers courants SAH Algérie	14 653 012	13 664 820	13 428 638
Autres passifs financiers courants Azur Détergent	41 336 010	27 716 266	40 016 959
Autres passifs financiers courants SAH Côte d'Ivoire	7 646 572	8 136 197	8 196 954
Autres passifs financiers courants Transflèche	2 651 086	3 208 665	874 367
Autres passifs financiers courants SAH Sénégal	5 928 877	3 525 074	6 194 925
Autres passifs financiers courants Azur Plastiques	2 864 306	3 491 316	4 225 752
Autres passifs financiers courants Azur Cosmétique	70 940 699	56 133 924	43 072 900
Autres passifs financiers courants SAH de commerce	101 699	242 115	-
Total Autres passifs financiers courants	473 322 389	440 376 437	403 956 674

III.16 Concours bancaires (en DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 30 juin 2025 à 33.934.064 DT contre 12.453.120 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>30.06.2024</u>
Concours bancaires SAH SA	3 372 206	705 111	4 233 298
Concours bancaires SAHD Algérie	-	1 322	1 285
Concours bancaires Azur Papier	14 242 036	4 751 045	21 801 309
Concours bancaires SAH Algérie	2 124 552	2 008 655	2 046 623
Concours bancaires Azur Détergent	787 349	8 442	80 834
Concours bancaires SAH Côte d'Ivoire	1 716 857	717 116	1 744 868
Concours bancaires SAH Sénégal	1 695 571	1 452 546	1 891 970
Concours bancaires Azur Industrie Cosmétique	9 381 910	2 502 269	10 477 548
Concours bancaires Transflèche	460 313	306 614	254 802
Concours bancaires Azur d'Articles Plastiques	-	-	1 865 423
Concours bancaires SAH Libye	-	-	97 713
Concours bancaires SAH de commerce	153 270	-	-
Total	33 934 064	12 453 120	44 495 673

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Les produits d'exploitation (en DT)

Les produits d'exploitation totalisent 463.788.996 DT en juin 2025 contre 448.525.913 DT en juin 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Chiffre d'affaires	462 125 938	444 657 323	977 257 157
Autres produits d'exploitation	1 663 058	3 868 590	4 732 696
Total	463 788 996	448 525 913	981 989 853

IV.2 Achats consommés (en DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballage totalisent 249.338.735 DT en juin 2025 contre 274.228.377 DT en juin 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Achats consommés de matières premières	222 803 124	249 860 687	528 718 452
Achat consommés d'emballages	25 942 747	22 881 091	45 711 637
Achats de marchandises vendues	592 864	1 486 599	1 505 646
Total	249 338 735	274 228 377	575 935 735

IV.3 Charges de personnel (en DT)

Les charges de personnel totalisent 58.856.958 DT en juin 2025 contre 46.964.959 DT en juin 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Salaires et appointements	51 301 152	40 237 635	92 805 187
Charges de congés à payer	444 518	590 768	1 484 063
Autres charges du personnel	455 232	377 848	230 841
Charges sociales légales	6 656 056	5 758 708	13 178 432
Total	58 856 958	46 964 959	107 698 523

IV.4 Dotations aux amortissements et aux provisions (en DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 30.437.490 DT en juin 2025 contre 28.776.173 DT en juin 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Dotation aux amortissements	23 789 544	21 093 309	45 045 904
Dotations aux prov. pour risques et charges	724 954	1 648 929	849 972
Dotations aux prov. pour dép. des stocks	271 366	1 373 198	6 480 271
Dotations aux prov. pour dép. des clients	997 457	3 149 154	6 500 363
Dotations aux prov. pour dép. des autres actifs	262 046	134 933	3 646 629
Dotations aux prov. pour dép. des liquidités	-	-	9 185
Dépréciations des immobilisations	-	-	359 128
Résorption des charges à répartir et FP	4 891 729	1 506 767	8 656 599
Reprise sur prov. stocks	<238 265>	-	<352 564>
Reprise sur prov. créances clients	<261 341>	<68 311>	<68 311>
Reprise sur prov. autres actifs	-	-	<282 058>
Reprise sur prov. pour risques et charges	-	<61 806>	-
Total	30 437 490	28 776 173	70 845 118

IV.5 Autres charges d'exploitation (en DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent 70.042.229 DT en juin 2025 contre 61.851.811 DT en juin 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Frais de publicité	16 248 787	13 504 298	37 066 148
PDR et variation de stock de consommables	5 941 303	5 218 848	10 463 794
Electricité	14 635 480	12 317 918	29 346 233
Carburant et maintenance véhicules	3 132 312	2 257 309	5 598 736
Entretien et réparation	4 904 587	4 682 332	9 962 221
Location	4 298 269	2 568 330	7 737 541
Primes d'assurance	1 933 009	1 805 427	3 717 275
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 933 931	1 819 570	3 710 287
Transport sur ventes	6 067 077	6 633 287	12 650 350
Frais de déplacements et missions	861 271	2 090 210	2 419 091
Frais postaux et de communication	546 326	401 397	1 003 989
Services bancaires et assimilés	1 612 235	1 490 668	3 748 645
Etat, Impôts et Taxes	2 788 764	1 605 618	5 342 392
Autres charges d'exploitation	5 138 878	5 456 599	1 194 809
Total	70 042 229	61 851 811	133 961 511

IV.6 Charges financières nettes (en DT)

Les charges financières nettes totalisent 20.779.471 DT en juin 2025 contre 22.320.076 DT en juin 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Intérêts	26 402 044	21 472 259	48 493 665
Résultat de change	<5 622 573>	847 817	1 574 948
Total	20 779 471	22 320 076	50 068 613

IV.7 Autres gains ordinaires (en DT)

Les autres gains ordinaires totalisent 772.178 DT en juin 2025 contre 983.213 DT en juin 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Quote-part de sub. d'invest inscrite en résultat	305 133	254 932	587 802
Produits exceptionnels et autres gains	214 686	677 781	5 330 581
Produit sur cessions d'immobilisations	252 359	50 500	776 218
Total	772 178	983 213	6 694 601

IV.8 Autres pertes ordinaires (en DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent 340.516 DT en juin 2025 contre 1.100.523 DT en juin 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	-	98 525
Amendes et pénalités	179 431	291 657	1 114 148
Autres pertes ordinaires	161 085	808 866	1 871 098
Total	340 516	1 100 523	3 083 771

V. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Variation des stocks :

Libellé	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>Variation</u>
Stocks de matières premières	247 707 551	258 225 978	(10 518 427)
Stocks de pièces de rechanges	33 649 996	32 994 272	655 724
Stocks produits finis	97 105 606	100 639 814	(3 534 208)
Stocks de marchandises	2 007 394	1 715 035	292 359
Total Stocks bruts	380 470 547	393 575 099	(13 104 552)

Variation des créances :

Libellé	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>Variation</u>
Clients	192 449 828	204 853 278	(12 403 450)
Client douteux ou litigieux	35 370 041	36 789 451	(1 419 410)
Clients effets à recevoir	85 514 368	70 861 009	14 653 359
Total Créances brutes	313 334 237	312 503 738	830 499

Variation des autres actifs :

Libellé	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	38 297 992	17 348 702	20 949 290
Etat Impôts et Taxes - Actifs	51 852 955	46 653 843	5 199 112
Charges constatées d'avance	12 176 615	6 321 220	5 855 395
Débiteurs Divers	5 250 421	7 255 441	(2 005 020)
Créances liées au personnel	709 706	363 129	346 577
Total autres actifs courants	108 287 689	77 942 335	30 345 354

Variation des fournisseurs :

Libellé	<u>30.06.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs SAH Tunisie	68 574 733	92 402 059	(23 827 326)
Fournisseurs SAHD Algérie	193 372	201 737	(8 365)
Fournisseurs SAH Maroc	2 663 937	1 805 813	858 124
Fournisseurs SAH Libye	8 651 243	2 405 911	6 245 332
Fournisseurs Azur Papier	58 356 711	33 967 402	24 389 309
Fournisseurs SAH Algérie	13 268 570	17 947 115	(4 678 545)
Fournisseurs SAH CI	5 683 291	6 388 539	(705 248)
Fournisseurs Azur Détergent	37 112 615	35 990 263	1 122 352
Fournisseurs SAH Sénégal	11 699 841	8 515 098	3 184 743
Fournisseurs Transflèche	830 230	717 340	112 890
Fournisseurs Azur Industrie Cosmétique	16 644 979	27 050 797	(10 405 818)
Fournisseurs Azur d'Articles Plastiques	4 637 816	5 126 330	(488 514)
Fournisseurs SAH de commerce	308 796	1 721 398	(1 412 602)
Fournisseurs SAH Mauritanie	168 857	-	168 857
Total fournisseurs	228 794 991	234 239 802	(5 444 811)

VI. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

- Courant 2025, la filiale Azur d'Articles Plastiques SA a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur quelques impôts et taxes pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023. Cette vérification a porté sur les impôts et taxes suivants :

Impôts & Taxes	Période
Impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2023 au 31/12/2023
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2023 au 31/12/2023
FODEC	Allant du 01/01/2023 au 31/12/2023
Contribution Sociale de Solidarité	Allant du 01/01/2023 au 31/12/2023

A la date du 12 août 2025, la société Azur d'Articles Plastiques SA a reçu les résultats définitifs dudit contrôle et faisant ressortir un impact global de 443.765 DT y compris une dépréciation du report de TVA de 44.330 DT.

Le 25 août 2025, la société a contesté cette notification chez le Centre Régional de Contrôle des Impôts et la commission de conciliation a été saisie le même jour.

Au stade actuel de la procédure et sur la base des informations disponibles, l'impact final de ce contrôle sur les comptes de la société et le groupe ne peut être estimé de façon précise.

- La société SAH Libye a reçu un avis de vérification de sa situation fiscale. À ce titre, les autorités fiscales ont demandé les documents suivants :

Documents	Période
Déclarations IRPP	Depuis la constitution au 31/12/2022
Liste des contrats	Depuis la constitution au 31/12/2022
Déclarations du Chiffre d'affaires	Depuis la constitution au 31/12/2022
Les livres légaux	Depuis la constitution au 31/12/2022
Les relevés bancaires	Depuis la constitution au 31/12/2022
Le détail des charges	Depuis la constitution au 31/12/2022

Au stade actuel de la procédure et sur la base des informations disponibles, l'impact final de ce contrôle sur les comptes de la société et le Groupe ne peut être estimé de façon précise.

Par ailleurs, le management du Groupe n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs du Groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VII. Note sur les parties liées

a- Transactions avec les sociétés, parties liées non consolidées :

Au 30 juin 2025, les chiffres d'affaires réalisés par les sociétés du Groupe « SAH » avec les partenaires libyens et les soldes y relatifs sont détaillés comme suit :

Partenaire	SAH SA		Azur Détergents		Azur Cosmétiques		SAH Libye	
	Ventes	Solde	Ventes	Solde	Ventes	Solde	Ventes	Solde
Tacharoukiet El Mawada	-	89	-	-	-	-	-	-
Tacharoukiet El Ofok	25 783	6 869	5 191	3 971	2 415	-	-	-
Shariket Annarjes Adouwaliya	-	<32>	-	-	-	-	25 016	1 770
Zahrat Al Yassamin	-	-	-	<75>	-	-	-	-
Jawharat AL'UME FOR M &B	186	-	-	-	-	-	-	-
Total	25 969	6 926	5 191	3 896	2 415	-	25 016	1 770

b- Jalila Mezni et Mounir El Jaiez

- En vertu de la convention conclue entre la société SAH SA d'une part et le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration d'autre part et portant sur la mise à disposition d'un espace publicitaire sis à la Soukra à titre gracieux afin de lui permettre la fixation des panneaux publicitaires sans contrepartie financière pour une durée d'un an allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Cette convention a été reconduite en 2025 par tacite reconduction.
- Les états financiers, arrêtés à la date du 30 juin 2025, comportent un compte courant créditeur de Madame Jalila MEZNI, Directeur Général Adjoint de la société « Azur Papier SA », de l'ordre 128kDT.

VIII. Note sur les engagements hors bilan

SAH Tunisie

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1 995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
1 995	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur

				titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 999	Crédit d'investissement (totalement remboursé et main levée en cours)	UIB	478 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	- Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social)
2 001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
2 001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
2 004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)

				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
2 004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
2 005	Crédit de Gestion	UIB	4 150 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit d'investissement	BNA	3 150 000	-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social). - Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€.
2 006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 007	Crédit de Gestion	UIB	1 800 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2 008	Crédit d'investissement	UIB	2 500 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2 007	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BTE	1 500 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 1827 à Mjez El Bab
2 010	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BTE	1 800 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).

2 012	Caution solidaire	UIB	5 930 000	- Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2 013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à " Azur Papier".
2 013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	- Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur: * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	- Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur: * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

2013	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	-Nantissement sur matériel de 1er rang et en pari passu avec la BIAT. - Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec la BIAT. - Hypothèque immobilière 1er rang et en pari passu avec la BIAT portant sur : * totalité des lots N°55-56-57-58-59-60 et 61 du lotissement zone industrielle Zriba, à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Engagement d'hypothèque immobilière 1er rang, sur la totalité des lots N°59-60-61-62-63-64 de la zone industrielle Béja Nord TF N°18801.
2 014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2 014	Crédit d'Investissement	UIB	5 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. -Hypothèque en rang utile : * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	Attijari Bank de Tunisie	6 100 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	UBCI	5 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)

				- Hypothèque immobilière en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2 015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba -Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba -Hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2 016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.
2 016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2 017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.
2017	Crédit d'investissement	UIB	7 200 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab. - Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45 254 m², auprès de l'AFI - Hypothèque sur lot N°25Bis, sis à la zone industrielle Zriba, d'une superficie de 14 998 m² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.

2 017	Crédit de Gestion	ABC Bank	4 100 000	- Hypothèque en rang utile, sur : 1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab Béja. 2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja
2 018	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur : 1) La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m² 2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m². 3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant: - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, - Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds, et les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux. - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds, lors de la réalisation du gage.
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	- Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH. - Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Tunisie	4 900 000	-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja -Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilisées,

				apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.
2 018	Crédit Moyen Terme	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²; - Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²; - Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181. - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétique - Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer : Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars.

2 018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	- Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équip et outillages ci-dessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés ; - Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque
-------	-------------------------	-----	-----------	--

2 018	Crédit de Gestion	BH Bank	3 000 000	- Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds . Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT. - Une hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis a Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives, bâtiments constructions et annexes. Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT. - SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"
2 018	Crédit d'Investissement	BIAT	9 500 000	La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : 1) La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » 2) La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernorat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »
2 018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	- SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de tunis.

2 018	Crédit d'Investissement	BIAT	1 600 000	La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : 1) La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » 2) La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernorat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »
2 019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	1) Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia. 2) Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.
2 019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.
2 019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.
2 019	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	2 000 000	- Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m². - Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m² - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques. - Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).

2 020	Crédit d'investissement	ATB	16 700 000	1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés. 2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds 3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja 4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja
2 020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	15 000 000	- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghuan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghuan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181). - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z,

				comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds. - Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir
2 020	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	Un nantissement sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés. 2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds. 3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja 4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja

2 020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation. Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja
2 020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit. Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.
2 020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.

2 021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après : - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
-------	---------------------------------------	-----------	-----------	--

2 022	Crédit de Gestion	Amen Bank	28 000 000	- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après : - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).

2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
2 022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation. - Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029. - Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.

2 022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre nationale des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 000 000	- Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.
2 022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après : - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.

2 022	Crédit de Gestion	BIAT	10 000 000	- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja , inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2 023	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après : - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.

2 023	Crédit de Gestion	Amen Bank	2 000 000	- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après : - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
-------	-------------------	-----------	-----------	--

2 023	Crédit de Gestion	ATB	5 500 000	1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés. 2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds 3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja 4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja
2 023	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	13 000 000	- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.
2 023	Crédit de Gestion	UBCI	22 550 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2 023	Crédit d'Investissement	BIAT	2 800 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété constituée par le lot N°43 du plan de lotissement de la zone industrielle de Zriba 4, Zaghoun, d'une superficie approximative de 23 952 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghoun, acquise auprès de l'A.F.I suivant acte SSP de vente en date du 18/11/2020, enregistré au recette de finances, cité administrative Zaghoun le 28/12/2020, Quittance N°69116, enregistrement N°20104004.
2 024	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des Produits Hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques, dont siège social est sis au N°5 Rue 8610, Z.I CHARGUIA I.

2 024	Crédit de Gestion Avenant N°2	ABC Bank	6 800 000	- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja - Hypothèque en rang utile, en faveur ABC, sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « I Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserves.
2 024	Crédit de Gestion Avenant N°2	ATB	2 500 000	-Hypothèque en rang utile, sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja sise à Mjez Bab, dénommée « Sté d'Articles Hygiéniques » d'une superficie de 3452 m² ; - Hypothèque en rang utile, sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sise à Mjez Bab, dénommée « Sté d'Articles Hygiéniques » d'une superficie de 1454 m² ; -Nantissement en rang utile, conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants Sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant situé à Tunis, 5 Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I, ainsi que l'unité de production situé à Mjez El-Bab, Gouvernerat de Béja, inscrit au RNE sous l'identifiant unique N°0492586Z. -Nantissement en rang utile, conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6/02/2001 relative au nantissement de l'outillageet de materiel d'equipement professionnel, (ligne de production complète couches pull up pour adultes de 16 448 000.000 TND
2 024	Crédit de Gestion (Avenant N°7)	BTL	4 000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-BAB d'une superficie de 1454 m² - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).

2024	Crédit de Gestion Avenant	BIAT	13 750 000	1) Hypothèque de rang utile à hauteur de Six Millions de Dinars : - la totalité de la propriété sise à Mjez bab d'une contenance de 14a 54 ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH » - la totalité de la propriété sise à Mjez bab d'une contenance de 34 a 52 ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » 2) Nantissement et gage de rang utile, à concurrence de Six Millions de dinars du fonds de commerce conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi que les articles 236 et suivant du code commerce, l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja, inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2024	Crédit d'Investissement	BIAT	5 000 000	Nantissement et gage en premier rang, le matériel porté sur une liste jointe au contrat en annexe, et ce conformément aux prescriptions de la loi N°2001-9 DU 06/02/2001, ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local
2024	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	Hypothèque de rang utile : - La totalité de la propriété dénommée « SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.

2025	Crédit de gestion	Attijari Bank de Tunisie	2 500 000	- Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N° 11828 BEJA, sise au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m², inscrite le 11/05/2023 - Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 BEJA, sise au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 3452 m², inscrite le 11/05/2023 - Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont le siège est au N°05 Rue 8610, Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production existantes et à créer, ayant pour identifiant unique N°0492586Z au centre national du registre des Entreprises, inscrit sur le répertoire des nantissements, le 03/05/2023 sous la référence NA3126782023.
------	-------------------	--------------------------	-----------	---

Autres engagements hors bilan

- La société SAH SA s'est portée en 2025, comme caution solidaire au profit de le société TRANSFLECHE SARL pour garantir une ligne de crédit de gestion de 800kDT au profit de la banque BIAT.
- La société SAH SA a accordé en 2025, une lettre de confort de 1.150mFCFA (équivalent à 6mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 480mDZD (équivalent à 11,2mDT) au profit de la banque FRANSBANK AL DJAZAIER pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 150mDZD (équivalent à 3,5mDT) au profit de la banque Gulf Bank Algérie pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- En décembre 2024, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mFCFA (équivalent à 4,3mDT) sollicitée par la société SAH Sénégal.
- En mai 2024, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque BSIC Sénégal afin de garantir un Crédit à Moyen Terme de 1.925mFCFA (équivalent à 9,7mDT) pour l'acquisition de terrain et construction de l'usine, un financement du déficit de trésorerie

de 200mFCFA (équivalent à 1mDT) et des financements des importations pour 400mFCFA (équivalent à 3mDT) sollicités par la société SAH Sénégal.

- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour un crédit moyen terme engagés par la société "SAH Sénégal " d'un montant global de 680mFCFA (équivalent à 3,4mDT) en faveur de la BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de garantie pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 240mFCFA (équivalent à 1,2mDT) en faveur de la banque BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2019, une garantie bancaire pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 1.300mFCFA (équivalent à 6,6mDT) en faveur de la banque CBAO.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mFCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société SAH Côte d'Ivoire d'un montant global de 1.550 mFCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la banque BSIC Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque Amen Bank pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société TRANSFLECHE SARL.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de le société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque Amen Bank.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque BIAT.
- La société SAH a accordé en 2024 une caution solidaire en faveur de la société SAH de commerce à concurrence de 716kDT outre les intérêts frais et accessoires et ce en couverture d'une lettre de crédit d'un montant de 228kUSD auprès de la banque BNA Bank.
- La société SAH a accordé en 2024 une caution solidaire en faveur de la société SAH de commerce à hauteur de 1.170kDT outres les intérêts et les frais accessoires et ce en couverture d'une lettre de crédit d'un montant de 354kUSD auprès de la banque BNA Bank.

Azur Papier SA

Date	Montant	Organisme	Nature	Garantie Donnée
04/09/2014	11 500 000	Attijari Bank	Crédit de Gestion	• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
13/04/2015	5 300 000	BTL	Crédit de Gestion	• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
25/05/2015	5 900 000	BNA	Crédit de Gestion	• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
22/02/2016	8 100 000	UIB	Crédit de Gestion	• Hypothèque sur lot N°27 & 29 d'une superficie de 3.393m² sis à la Mjez Beb ; • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
16/09/2016	4 250 000	UBCI	Crédit de Gestion	• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
17/02/2017	7 200 000	BIAT	Crédit de Gestion	• Une hypothèque sur la totalité de terrain et construction du projet ; • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.

17/05/2017	4 000 000	UIB	Crédit de Gestion	• Une hypothèque sur la totalité de terrain et construction du projet ; • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
06/05/2019	10 000 000	BH Bank	Crédit CMT	• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
31/03/2021	3 230 000	Amen Bank	Crédit CMT	• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
18/03/2024	11 400 000	ATB	Crédit de Gestion	• Une hypothèque sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m² • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
18/03/2024	1 500 000	Attijari Bank	Crédit de Gestion	• Une hypothèque sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m² • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
18/04/2024	19 500 000	Amen Bank	Crédit de Gestion	• Une hypothèque sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m² • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
23/04/2024	16 400 000	UIB	Crédit de Gestion	• Une hypothèque sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m² • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels

Azur Détergent SA

Date	Banque	Montant	Garantie Donnée
2018	Attijari Bank	11 000 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Hypothèque immobilière de premier rang en paru- passu avec l'Amen Bank sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Nantissement sur fonds de commerce de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank • Nantissement sur matériel de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank
2018	Amen Bank	10 000 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Hypothèque immobilière de premier rang en paru- passu avec Attijari Bank sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Nantissement sur fonds de commerce de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank • Nantissement sur matériel de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank
2018	BNA	9 000 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. • Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. • Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	BH	10 000 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.

			• Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. • Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	Amen Bank	23 000 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank, La BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. • Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec Attijari Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. • Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	BH	14 000 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. • Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. • Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	Attijari Bank	10 000 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. • Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. • Nantissement en premier rang sur matériel.

2019	BNA	7 500 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. • Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. • Nantissement en premier rang sur matériel.
2020	BIAT	3 500 000	• Nantissement en premier rang sur matériel.
2023	BIAT	4 639 000	• Hypothèque nantissement sur matériel de la même valeur Z.I Zriba. Matériel équipement et outillages.
2023	BIAT	21 000 000	• Hypothèque immobilière Z.I Zriba titre n°1080 a hauteur de 15 000 000. • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce en matériel et unité de production.
2023	BNA	4 000 000	• Nantissement en rang utile sur matériel. • Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce inscrit au RNE sous le N° 1487623 K consistant en une unité de fabrication de produits détergents sis à la ZI Charguia I à Tunis.
2024	ABC Bank	6 300 000	• Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank, BNA et BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. • Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan

Azur d'Articles Plastiques

Date	Nature	Organisme	Montant en DT	Garantie donnée
2022	CMT	Amen Bank	6 000 000	• Hypothèque Immobilière en Premier Rang et en Pari-Passu avec BNA sur la totalité de la propriété constituée par les parcelles N°62 ,63 du plan de lotissement du titre foncier N°21422 ZAGHOUAN devenu titre foncier N°7248 ZAGHOUAN, dressé par l'AFI à distraire du titre foncier N°21422 d'une superficie approximative de 10836 m² sis à la zone industrielle de « HAMMAM ZRIBA » Zaghouan. • Un Nantissement sur le fonds de commerce en Premier Rang et en Pari-Passu avec BNA • Un Nantissement de Matériel en Rang utile en Pari-Passu avec BNA sur la totalité du matériel à acquérir servant à l'exploitation du fonds de commerce qui sera installé à la zone industrielle « HAMMAM ZRIBA » Zaghouan immatriculé au RNE sous l'identifiant N°1747977 H.
2022	CMT	BNA	5 200 000	• Un Nantissement en Premier Rang sur le fonds de commerce en Pari-Passu avec les autres bailleurs de fonds. • Un Nantissement en Premier Rang de Matériel et outillage en Pari-Passu avec les autres bailleurs de fonds. • Hypothèque Immobilière en Premier Rang en Pari-Passu avec les autres bailleurs des fonds : sur les lots N°62 et N°63 d'une superficie de 10836 m² à distraire du TF N°21422 ZAGHOUAN, Revenant à la caution solidaire et hypothécaire « STE AZUR INDUSTRIE COSMETIQUE »
2023	Crédit de Gestion	Amen Bank	2 500 000	• Hypothèque Immobilière en Deuxième Rang sur la totalité de la propriété constituée par les parcelles N°62 ,63 du plan de lotissement du titre foncier N°21422 ZAGHOUAN devenu titre foncier N°7248 ZAGHOUAN, dressé par l'AFI à distraire du titre foncier N°21422 d'une superficie approximative de 10836 m² sis à la zone industrielle de « HAMMAM ZRIBA » Zaghouan. • Un Nantissement en Deuxième Rang sur le fonds de commerce. • Un Nantissement en Deuxième Rang de Matériel et outillage.

Azur Industrie Cosmétique

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
2 022	Crédit CMT	Amen Bank	6 000 000	- Une caution solidaire sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet.
2 022	Crédit CMT	BNA	5 200 000	- Une caution solidaire sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet.
2 022	Crédit CMT	BIAT	10 000 000	- Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ; - Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
2 022	Crédit CMT	Amen Bank	10 000 000	- Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ; - Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
2 023	Crédit CMT		9 000 000	
2 024	Crédit de Gestion		36 000 000	
2 023	Crédit CMT	UIB	10 800 000	- Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ; - Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
2024	Crédit CMT	BIAT	9 000 000	- Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ; - Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.

Transflèche

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
2 022	Crédit CMT	ATB	1 282 000	Nantissement de 1 ^{er} rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, sur le matériel à acquérir et qui sera installé au local situé à Tunis, Rue 8610 N°5, Z.I Chargaia 1, ainsi qu'à l'unité de production, située à la Z.I Zriba Zaghouan. Gage et nantissement à la vente à crédit des véhicules, les véhicules ci-après désignés, ayant les immatriculations suivantes : 3954 TU 218 - 3950 TU 218 - 3951 TU 218 - 3952 TU 218 - 3958 TU 218 - REM 113496 - REM 113495 - REM 113494 - REM 113493 - REM 113492
2 023	Crédit CMT	Amen Bank	1 850 000	Nantissement du matériel roulant sur les véhicules ci-après désignés ayant les immatriculations suivantes : 5701 TU 209 - 7872 TU 214 - 5704 TU 209 - REM 109349 - 9954 TU 208 - 5700 TU 209 - REM 109348 - REM 109347 - 5267 TU 209 - 5494 TU 209 - 5197 TU 209 - 5270 TU 209 - 5496 TU 209 - 5205 TU 209 - 5498 TU 209 - 5191 TU 209 - 5276 TU 209 - 510 TU 212 - 509 TU 212 - 508 TU 212 - 511 TU 212 - 512 TU 212 - 507 TU 212 - 506 TU 212
2024	Crédit CMT	BIAT	2 140 000	Nantissement du matériel roulant sur les véhicules ci-après désignés ayant les immatriculations suivantes : 244 TU 1408 - 244 TU 1410 - 244 TU 1411 - 244 TU 5319 - 244 TU 5320 - 244 TU 6163 - 245 TU 8230 - 245 TU 9584 - 246 TU 2977 - 244 TU 7069

SAH Sénégal

Banque	Nature	Montant	Garantie Donnée
ORA BANK	Crédit de gestion	850 000 000 FCFA (équivalent à 4,3mDT)	• Nantissement du fonds de commerce
BSIC	CMT	680 000 000 FCFA (équivalent à 3,4mDT)	• Nantissement du fonds de commerce • Hypothèque ferme de premier rang avec clause de portée générale sur le TF/13502 R
BSIC	CMT	1 925 000 000 FCFA (équivalent à 9,8mDT)	• Hypothèque ferme de premier rang avec clause de portée générale sur le TF/13502 R • Gage des matériels
CBAO	CMT	1 300 000 000 FCFA (équivalent à 6,6mDT)	• Contre garantie bancaire d'Attijari Tunisie
BSIC	CMT	240 000 000 FCFA (équivalent à 1,2mDT)	• Hypothèque ferme de premier rang avec clause de portée générale sur le TF/13502 R

SAH Algérie

Banque	Montant	Garantie Donnée
SGA	78 879 463 DA (équivalent à 1,8mDT)	• Hypothèque de 1^{er} rang • Nantissement sur le matériel • Délégation d'assurance multirisques avec avenant de subrogation
AGB	150 000 000 DA (équivalent à 3,5mDT)	• Hypothèque de 2eme rang • Délégation d'assurance multirisques avec avenant de subrogation
Arab Leasing	196 561 900 DA (équivalent à 4,6mDT)	• Caution solidaire BOUZID ABDELHAK • Signature des BAO pour l'ensemble des échéances
FRANSABANK	480 000 000 DA (équivalent à 11,3mDT)	• Hypothèque de 3eme rang • Caution solidaire des actionnaires locaux • Délégation d'assurance multirisques avec avenant de subrogation
TRUST BANK	80 000 000 DA (équivalent à 1,9mDT)	• Caution solidaire des actionnaires locaux • Délégation d'assurance multirisques avec avenant de subrogation

Effets escomptés non échus Groupe

Les effets escomptés et non échus du Groupe « SAH » s'élèvent au 30 juin 2025 à 63.600kDT. Ils se présentent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30.06.2025</u>
EENE SAH SA	36 570
EENE Azur Détergent	17 764
EENE Azur Cosmétique	9 266
Total EENE	63 600

Tunis, le 31 octobre 2025

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe la Société d'Articles Hygiéniques
« SAH »**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Introduction

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires du Groupe de la Société d'Articles Hygiéniques, comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 348.392.495 dinars tunisiens y compris le résultat consolidé bénéficiaire (part du Groupe) de la période s'élevant à 29.630.019 dinars tunisiens ainsi que la part des minoritaires dans les capitaux propres de 100.476.977 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces informations financières intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière du Groupe « Société d'Article Hygiéniques » arrêtée au 30 juin 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'Observation

Nous attirons votre attention sur la note VI des états financiers, qui indique que :

- La filiale Azur d'Articles Plastiques SA fait actuellement l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur quelques impôts et taxes pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 ;
- La filiale SAH Libye fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes pour la période allant de la date de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2022.

Conseil Audit Formation

ADR Auditing and Advising

Abir MATMTI

Adel REKIK